

Pour une éco-citoyenneté plus pragmatique et responsable

Lors du lancement de la première édition des journées éco-citoyennes (31 mai-02 juin 2013), le Premier Ministre Abdoul Mbaye a demandé aux Sénégalais d'être des « éco-citoyens convaincus et sincères ». Cet appel du chef du gouvernement est à saluer car la situation environnementale dans cette partie de la planète est plus que catastrophique : les eaux noires et puantes sont omniprésentes dans les rues de la capitale, surtout dans les quartiers populaires, les sachets plastiques et des montagnes d'ordures décorent nos rues et nos ruelles. Les cadavres d'animaux et parfois les corps de nouveau-nés sont jetés dans les canaux d'évacuations des eaux usées ou de pluie. Il est temps de s'arrêter, en tant que communauté de prendre conscience de cette situation inacceptable et d'agir ensemble pour lutter contre la détérioration de notre cadre de vie et contre l'érosion constante de notre dignité.

L'appel du Chef de Gouvernement risque, cependant, d'être un vœu pieux s'il n'est pas soutenu par des mesures d'accompagnement concrètes et de grande envergure. Parmi ces mesures, il importe de mettre des poubelles et des toilettes publiques à la disposition des populations. Il faut ensuite sanctionner par des amendes lourdes à toutes celles et tous ceux urineront dans la rue et ou jetteront des ordures dans les lieux publics. Les mairies et les Communautés rurales pourront, à l'image de l'éco-commune de Guédé Chantier où il existe des éco-sentinelles, créer des brigades mobiles de veille sur la salubrité de leurs collectivités.

Il est plus que nécessaire, pour changer les mentalités et les comportements des citoyens à l'égard de notre cadre de vie, d'impliquer les médias. Il devrait y avoir une loi imposant aux stations de radio et de télévision à consacrer au moins une heure par jour de leur temps d'antenne à la protection de notre cadre de vie. Les journaux écrits et les plateformes électroniques doivent aussi participer aussi à ce combat.

L'octroi ou le renouvellement des bourses des étudiants doit être, entre autres, subordonné à un service communautaire effectué pendant les grandes vacances.

Une partie du service militaire doit se faire obligatoirement dans les zones de reboisement : la protection de l'environnement doit faire partie des missions de notre armée nationale.

Il convient d'obliger les entreprises qui fabriquent des cartes téléphoniques, des paquets de cigarettes, des gobelets en plastiques etc. de porter sur leur produit la mention : « Pour un Sénégal propre, à disposer dans une poubelle après usage »

Dr Ousmane Aly PAME

Président du Réseau Panafricain des Ecovillage (www.gen-africa.org)

Maire de l'Eco-commune de Guédé Chantier (www.guedechantier.com)

Email : oalypame@gen-africa.org / oalypame@hotmail.com